



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-50174>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-50174**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : GIP RESAH

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture et intégration de solutions de téléphonie d'entreprise multimarques et des applications connexes, ainsi que la réalisation de services et prestations associés

**Description** : Fourniture et intégration de solutions de téléphonie d'entreprise multimarques et des applications connexes, ainsi que la réalisation de services et prestations associés

**Identifiant de la procédure** : f6aeef76-abd9-4152-8a91-157f183a6439

**Identifiant interne** : 2025-R041-000-000

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nature supplémentaire du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 32523000 Infrastructures de télécommunications

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 64227000 Services de télécommunications intégrés

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Pays** : France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Les prestations s'exécutent en France métropolitaine et dans les DOM. Elles peuvent également s'exécuter dans les COM ou en Europe en cas de mise en oeuvre de la clause de réexamen prévue à cet égard dans le cahier des clauses administratives particulières.

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 700,000,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 2,100,000,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre est conclu par le Resah agissant en tant que centrale d'achat "Intermédiaire" au sens de l'article L.2113-2 2° du Code et est à destination de bénéficiaires potentiels dont la liste est annexée au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). Pour chacun des lots, l'accord-cadre est mono-attributaire. Il ne fixe pas toutes les stipulations contractuelles et s'exécute, en conséquence, par la conclusion de marchés subséquents dans les conditions prévues par le CCAP. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable gratuitement et en libre accès sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise> Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le Resah, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : les .doc, .xls., pdf, rtf, et/ou les fichiers compressés au format .zip. Les candidats sont informés que, s'ils ne créent pas un compte sur la plateforme avant de télécharger le DCE, ils ne seront pas informés des éventuels rectificatifs du DCE ni des questions-réponses qui y seraient déposées. La création d'un compte est simple et gratuite. En cas de difficulté, il est possible d'adresser des questions au support technique via un formulaire en ligne sur la plateforme de dématérialisation. Les candidats préviennent le RESAH en cas de réponse sous environnement autre que le système d'exploitation Windows (MacOS). Aucun DCE ne sera transmis par courrier, fax ou mail, ni remis en main propre. La date limite de réception des offres correspond au 04/07/2025 à 12h00 heure de Paris-France. IMPORTANT : REGLES d'ATTRIBUTION DES LOTS Afin de favoriser l'émergence d'une plus grande concurrence et pour l'application des dispositions de l'article R. 2113-1 du Code, le Titulaire du lot 1 ne peut pas être attributaire du lot 2 et inversement. Si un candidat présente une offre pour les lots 1 et 2, il précise son ordre de préférence d'attribution des lots dans le formulaire DC1 joint au dossier de la consultation. Dans le cas où le candidat serait classé premier sur ces deux lots, le candidat arrivé second dans l'ordre de classement sera dès lors retenu sur l'autre lot. La présente consultation est soumise, pour le lot 1, au règlement (UE) 2022/2560 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 relatif aux subventions étrangères faussant le marché intérieur et notamment à son article 29, ainsi qu'au Règlement d'Exécution (UE) 2023/1441 du 10 juillet 2023 dans sa version modifiée par le règlement 2023/2414, les candidats, leurs fournisseurs ou sous-traitants principaux ayant bénéficié au cours des trois dernières années, des contributions financières étrangères (extra-union européenne) (i) égales ou supérieures à 4 millions d'euros par pays tiers sont tenus de les notifier au Resah qui en informera la Commission européenne ; (ii) inférieures à 4 millions d'euros par pays tiers sont tenus de les déclarer au Resah qui en informera la Commission européenne. Les modalités de notification et de déclaration sont prévues à l'annexe 2 du règlement d'exécution 2023/1441 dans sa version modifiée par le règlement 2023/2414.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.5 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 2

#### Conditions du marché :

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 1

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont décrits dans le Règlement de Consultation.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** TELEPHONIE ON PREMISE ET TELEPHONIE HYBRIDE

**Description :** TELEPHONIE ON PREMISE ET TELEPHONIE HYBRIDE

**Identifiant interne :** 2025-R041-001-000

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 32523000 Infrastructures de télécommunications

#### Options :

**Description des options :** Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, est fixé le 5 mars 2026. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 5 mars 2026, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 4 mars 2027, quel que soit sa date de début. L'accord-cadre est reconductible trois (3) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction. La durée totale du marché, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 05/03/2026

**Date de fin de durée :** 04/03/2030

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 600,000,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : Le présent accord-cadre comporte des prestations supplémentaires éventuelles facultatives (ci-après PSEF) pour le lot 1. Le candidat dispose de la faculté de présenter ou non une offre relative à une ou plusieurs PSEF, dans les conditions prévues par le CCTP, le CRT et le BPU. Les candidats souhaitant remettre une ou plusieurs PSEF peuvent détailler leurs propositions dans leur cadre technique et les chiffrer dans le bordereau de prix unitaires du lot concerné. Les PSEF ne sont pas analysées. Le Resah se réserve le droit de retenir ou ne pas retenir les PSEF lors de l'attribution de chaque lot. Si le Resah décide de retenir une ou plusieurs PSEF, alors elles deviennent des prestations obligatoires de l'accord-cadre au même titre que les autres prestations initiales.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Autre

**Description** : Une lettre de candidature établie par exemple à partir du formulaire DC1 dûment renseignée par le candidat, en ce qui concerne en particulier l'ordre de préférence des lots, comportant notamment une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du Code susvisé et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Une déclaration, sous réserve du secret bancaire, concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre sur les trois derniers exercices disponibles. Une liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années sur des prestations similaires. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels globaux (dont cadres) du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Pour les prestations de financement locatif dans le cadre du lot 1, une attestation que le candidat est un établissement habilité à effectuer des opérations de crédit conformément aux dispositions du code monétaire et financier. Le candidat peut produire ces informations dans le cadre de la déclaration du candidat établie à partir du formulaire DC2 ou équivalent. Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le critère prix des prestations (analysés sur la base des DQE - Prix total des Scénarii) et sa pondération sont décrits dans le RC.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le critère qualité technique et fonctionnelle (analysée sur la base du CRT, des CV, du BT et du QPSAC ainsi que la réponse aux études de cas) et sa pondération sont décrits dans le RC.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le critère performance environnementale, sociale et sociétale de l'offre (analysé sur la base du QCES) et sa pondération sont décrits dans le RC.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.maximilien.fr/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.maximilien.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/07/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** GIP RESAH

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** GIP RESAH

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** GIP RESAH

**Organisation qui traite les offres :** GIP RESAH

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** TELEPHONIE HEBERGEE

**Description :** TELEPHONIE HEBERGEE

**Identifiant interne :** 2024-R041-002-000

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 64227000 Services de télécommunications intégrés

##### Options :

**Description des options :** L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un (1) an. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, est fixé le 5 mars 2026. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 5 mars 2026, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 4 mars 2027, quel que soit sa date de début. L'accord-cadre est reconductible trois (3) fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction. La durée totale du marché, reconductions comprises, ne peut excéder quarante-huit (48) mois.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE

##### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 05/03/2026

**Date de fin de durée :** 04/03/2030

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 100,000,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 300,000,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Autre

**Description** : Une lettre de candidature établie par exemple à partir du formulaire DC1 dûment renseignée par le candidat, en ce qui concerne en particulier l'ordre de préférence des lots, comportant notamment une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du Code susvisé et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Une déclaration, sous réserve du secret bancaire, concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre sur les trois derniers exercices disponibles. Une liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années sur des prestations similaires. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels globaux (dont cadres) du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Le candidat peut produire ces informations dans le cadre de la déclaration du candidat établie à partir du formulaire DC2 ou équivalent. Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME).

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le critère prix des prestations (analysés sur la base des DQE - Prix total des Scénarii) et sa pondération sont décrits dans le RC.

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Le critère qualité technique et fonctionnelle (analysée sur la base du CRT, du BT et du QPSAC ainsi que de la réponse aux études de cas) et sa pondération sont décrits dans le RC.

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Le critère performance environnementale, sociale et sociétale de l'offre (analysé sur la base du QCES) et sa pondération sont décrits dans le RC.

### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.maximilien.fr/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.maximilien.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/07/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** GIP RESAH

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** GIP RESAH

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** GIP RESAH

**Organisation qui traite les offres :** GIP RESAH

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** GIP RESAH

**Numéro d'enregistrement :** 13000501000025

**Adresse postale :** 47, rue de Charonne

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75011

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** telecom@resah.fr

**Téléphone :** +33155785454

**Profil de l'acheteur :** <https://www.maximilien.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750005500013

**Adresse postale :** 7 Rue de Jouy

**Ville :** PARIS CEDEX 04

**Code postal :** 75181

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone :** +33144594400

**Télécopieur :** +33144594646

**Adresse internet :** <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : c178bb29-0212-47e3-ac00-9fc49ea5292a - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 02/05/2025 à 14:54

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 02/05/2025